

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS DU 16 AU 24 NOVEMBRE



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
du 16 au 24 novembre

JOURNÉES NATURE ATELIERS ENVIRONNEMENTAUX
SAMEDIS 16 ET 23 NOVEMBRE
À la pépinière municipale et dans les maisons municipales de quartier.

OPÉRATION ZÉRO DÉCHETS
Appel à candidature des foyers témoins jusqu'au 15 décembre

OPÉRATION RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU MARCHÉ
SAMEDI 16 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE
En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, dégustation des jus de fruits et légumes du jour transformés sur place.

COLLECTE EXCEPTIONNELLE DES DÉCHETS DANGEREUX
SAMEDIS 16 ET 23 NOVEMBRE
Produits de bricolage, décoration, jardinage, produits spéciaux d'entretien de maison, de chauffage, de cheminée et barbecue, produits d'entretien de piscine et de véhicule ou de réparation de bateau, médicaments.

Programme complet sur noumea.nc

En partenariat avec



Ville de
NOUMÉA



Du 16 au 24 novembre, durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), la Ville de Nouméa propose trente actions pour inciter les Nouméens à réduire leurs déchets, grâce à de petits gestes au quotidien.

UNE SEMAINE POUR AQUÉRIR LES BONS RÉFLEXES

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) incite chacun à agir concrètement pour réduire ses déchets en adoptant par des petits gestes de la vie quotidienne une consommation responsable.

Elle encourage les institutions publiques, les entreprises privées, la société civile ainsi que les citoyens à s'impliquer.

En Nouvelle-Calédonie, la SERD est relayée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Toute l'année, dans le cadre de son Agenda 21, la Ville propose « ses rendez-vous de la transition urbaine » pour permettre à tous d'acquérir des connaissances et savoirs faire simples aux regards des enjeux environnementaux actuels. La SERD est l'occasion de mettre l'accent sur la thématique déchets.

LES OBJECTIFS DE LA SERD POUR LA VILLE DE NOUMÉA

- **Sensibiliser** à la réduction des déchets afin d'en produire le moins possible.
- **Encourager** les Nouméens à utiliser les bornes de tri, les déchèteries tout en respectant le système de collecte des déchets verts et des encombrants sur rendez-vous.
- **Faire connaître** les actions du Programme Local de Prévention des Déchets.



*du 16 au 24 novembre 2019
Tout le programme sur www.serd.ademe.fr*

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

En 2017, la Ville de Nouméa a formalisé une stratégie municipale déchets 2017-2027 et le second plan d'actions 2017-2019 du programme local de prévention des déchets (PLPD). Les actions de ce programme visent une diminution de l'enfouissement de 15 % des ordures ménagères à l'horizon 2020.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

En agissant sur les quantités de déchets produits, la prévention vise à limiter l'utilisation des ressources premières qui se raréfient à l'échelle du globe ainsi que les coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Elle permet aussi de réduire le transport des marchandises, en réduisant les emballages par exemple.

La démarche de la Ville de Nouméa s'intègre dans une dynamique territoriale plus large :

- la prévention est le premier principe directeur du schéma provincial de prévention et de gestion des déchets, adopté par l'assemblée délibérante de la province Sud en 2018. La nouvelle version du code de l'environnement provincial intègre les notions de prévention et de réemploi à l'article 421-1.
- à l'échelle européenne, la prévention est également classée comme la politique prioritaire à mener par la réglementation. Et en métropole, les programmes locaux de prévention des déchets sont devenus une obligation réglementaire.



« Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit »

LES ACTIONS DE LA VILLE DE NOUMÉA POUR LA SERD

La Ville de Nouméa programme des actions à destination du grand public tout au long de la SERD :

- **deux « journées nature »** à la pépinière municipale avec des formations au compostage et des ateliers environnementaux;
- **une opération de collecte de déchets dangereux des ménages** sur deux jours ;
- **une opération « Jus Anti-Gaspi »** pour la réduction du gaspillage alimentaire aux marchés de la Baie de la Moselle et de Ducos ;
- **deux cafés développement durable** à destination des agents de la mairie ;
- **une collecte de « Dons de Noël »** auprès des agents municipaux ;
- **des ateliers Karton et Retap'électroménager** dans les maisons municipales de quartier.
- **un appel à candidature** pour l'opération "Foyers témoins zéro déchet".

Au total, trente actions sont organisées par la Ville de Nouméa pour atteindre les objectifs de la stratégie déchets et du PLPD 2017-2019, avec le soutien financier de l'Ademe et de la province Sud.

PROGRAMME DES ACTIONS

SAMEDI 16 NOVEMBRE

- **de 7h à 10h** : animation « jus anti-gaspi » au marché de Ducos

À la pépinière municipale (334, rue Jacques-Lékawé au 7e Km)

- **de 9h à 12h et de 13h à 15h30** : deux formations au compostage et six ateliers environnementaux
- **de 9h à 15h** : collecte des déchets dangereux des ménages

LUNDI 18 NOVEMBRE

- **de 7h30 à 15h30** : collecte des « dons de Noël » dans le hall de la mairie annexe Ferry (*jusqu'au vendredi 06 décembre*)

MARDI 19 NOVEMBRE

- **de 7h30 à 8h30** : café développement durable à la mairie annexe Ferry (*pour les agents municipaux*)
- **de 9h à 12h** : atelier Karton à la maison de quartier de la Vallée-des-Colons
- **de 13h15 à 16h45** : atelier Retap' électroménager à la maison de quartier de la Vallée-des-Colons

JEUDI 21 NOVEMBRE

- **de 7h30 à 8h30** : café développement durable à la mairie annexe Ferry (*pour les agents municipaux*)
- **de 9h à 12h** : atelier Karton à la maison de quartier de Tindu
- **de 13h15 à 16h45** : atelier Retap' électroménager à la maison de quartier de Tindu

VENDREDI 22 NOVEMBRE

- **de 9h à 12h** : atelier Karton à la maison de quartier de la Vallée du Tir

SAMEDI 23 NOVEMBRE

À la pépinière municipale (334, rue Jacques-Lékawé au 7e Km)

- **de 9h à 12h et de 13h à 15h30** : deux formations compostage et six ateliers environnementaux
- **de 9h à 15h** : collecte des déchets dangereux des ménages

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

- **de 7h à 10h** : animation « jus anti-gaspi » au marché de la baie de la Moselle

DEUX JOURNÉES NATURE À LA PÉPINIÈRE

Deux journées d'ateliers et de formations sont organisées à la pépinière municipale pour apprendre à faire soi-même des produits alternatifs naturels et se former au compostage.



Depuis 2014, la Ville a initié des formations au compostage. Près de 1 425 personnes ont été formés en six ans. Depuis 2017, la Ville a étoffé son programme et propose dorénavant aux foyers formés de bénéficier d'une aide financière pour acquérir un composteur.

L'objectif de la Ville est d'équiper 2 050 foyers à l'horizon 2019. La pratique du compostage est en effet un très bon geste éco citoyen puisqu'elle permet d'une part de réduire d'un tiers le volume de sa poubelle, et d'autre part de nourrir le sol.

Cet atelier a rencontré un tel succès que la Ville a développé son offre de formations. Ainsi, depuis 2016, elle propose des ateliers visant la réduction des produits dangereux.

L'ATELIER « JARDINER AU NATUREL » permet de réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides. Il sensibilise sur le principe théorique du jardin au naturel, sur la lutte contre les parasites sans pesticides. Il y a une mise en situation avec la réalisation de semis écolos et plantation des semis provenant de la pépinière.

LES ATELIERS « PRODUITS MÉNAGERS ET COSMÉTIQUES NATURELS »

Ils sensibilisent à la dangerosité des produits utilisés et à la production de déchets qu'ils engendrent (emballages plastiques qui partent à l'enfouissement...). Les participants fabriquent un ou deux produits qu'ils pourront ensuite rapporter chez eux.



L'ATELIER « BÉBÉ AU NATUREL » est un atelier découverte des couches lavables, intérêts et utilisation, la toilette de bébé : lingettes réutilisables faites maison et fabrication par les participants d'un liniment pour nettoyer bébé qu'ils rapporteront chez eux.



L'ATELIER « BRICO PALETTE »

Il permet de sensibiliser au réemploi, à la valorisation et à la seconde vie des déchets (principalement des palettes pour cet atelier)
Il consiste à la construction d'objets à partir de palettes.

L'ATELIER « DÉBUTER LE ZÉRO DÉCHET » est le nouvel atelier qui a pour but de faire découvrir la démarche zéro déchet et de bénéficier de l'expérience de ceux qui sont déjà engagés dans cette démarche sur le territoire.

LES ATELIERS DURANT LA SERD

Ces ateliers disposent de 20 places chacun. Les inscriptions en ligne sont obligatoires pour les formations compostage et pour les ateliers environnementaux : www.noumea.nc/vivre-noumea/proprete-urbaine/reduction-des-dechets

SAMEDI 16 NOVEMBRE

De 9h à 11h

- Formation compostage avec le Centre d'Initiation à l'Environnement
- Produits cosmétiques naturels avec les éco-ateliers de Gazelle

De 9h30 à 11h30

- Jardiner au naturel avec l'association Male'Va

De 9h30 à 12h

- Brico-Palette avec C. Barbero

De 13h à 15h

- Formation compostage avec le Centre d'Initiation à l'Environnement
- Bébé au naturel avec Estelle Poncet
- Débuter le zéro déchet

De 13h à 15h30

- Produits ménagers naturels avec l'association Mocamana

SAMEDI 23 NOVEMBRE

De 9h à 11h

- Formation compostage avec le Centre d'Initiation à l'Environnement
- Produits cosmétiques naturels avec les éco-ateliers de Gazelle

De 9h30 à 11h30

- Jardiner au Naturel avec l'association Male'Va

De 9h30 à 12h

- Brico-Palette avec C. Barbero

De 13h à 15h

- Formation compostage avec le Centre d'Initiation à l'Environnement
- Bébé au naturel avec Estelle Poncet
- Débuter le zéro déchet

De 13h à 15h30

- Produits ménagers naturels avec l'association Mocamana

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

La Ville de Nouméa organise une opération exceptionnelle de collecte des déchets dangereux les samedis 16 et 23 novembre de 9h à 15h à la pépinière municipale.



Les produits de bricolage, les peintures et solvants, les bombes insecticides, les produits d'entretien des piscines et des bateaux comportent des substances toxiques qui doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il est interdit de les placer dans les bacs de collecte des ordures ménagères.

Cependant, à défaut de réglementation sur leur traitement, ces produits se retrouvent parfois mélangés aux ordures ménagères : ils présentent alors un risque pour la santé publique mais aussi un risque environnemental.

En province Sud, une partie seulement des déchets dangereux bénéficie d'une réglementation spécifique (au titre de la responsabilité élargie des producteurs) et d'une filière de traitement structurée. Pour les autres, ceux non ciblés par cette réglementation, ils sont généralement stockés ou jetés avec les ordures ménagères par les habitants.

Consciente de cette problématique, la Ville de Nouméa propose aux particuliers de venir déposer leurs déchets dangereux, **dans la limite de 10 kilos par foyer**, les samedis 16 et 23 novembre de 9h à 15h à la pépinière municipale.

Cette année les médicaments non utilisés seront acceptés.

LES DÉCHETS DANGEREUX QUI POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS

- **Produits de bricolage et de décoration** : peinture, vernis, lasure, enduit, colle, mastic, résine, antirouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, acétone...
- **Produits de jardinage** : engrais non organique, anti-mousse, herbicide, fongicide, insecticide, désherbant, raticide...
- **Produits spéciaux d'entretien de maison** : déboucheur de canalisation, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif, imperméabilisant, insecticide, raticide, produits de traitement des matériaux (dont bois).
- **Produits de chauffage, cheminée et barbecue** : combustible liquide, allume-feu, nettoyeur cheminée, alcool à brûler.
- **Produits d'entretien de piscine** : chlore, brome, désinfectant, régulateur, Ph+, Ph- et flocculant.
- **Produits d'entretien de véhicule** : filtre à huile, liquide de refroidissement, anti-goudron.
- **Produits d'entretien ou de réparations de bateau** : antifouling, résines, vernis.
- **Médicaments non utilisés.**

PLAN DE LA PÉPINIÈRE MUNICIPALE

334, rue Jacques-lékawé, 7^e Km



P : parking

A : Accueil entrée

B : Atelier compostage

C : **Site de collecte des déchets dangereux**

D : Atelier « brico-palette » (matin)

E : Atelier jardiner au naturel (matin) / débuter le zéro déchet (après-midi)

F : Atelier produits cosmétiques (matin) / bébé au naturel (après-midi)

G : Atelier produits ménagers

ANIMATIONS « JUS ANTI-GASPI »

Le gaspillage alimentaire a également des impacts très importants sur l'environnement : gaspillage de ressources naturelles (eau, surfaces agricoles...), pollutions liées à la production des aliments (utilisation de pesticides, engrais chimiques...) et à leur destruction.

Un des axes forts du plan d'actions 2017-2019 du PLPD de la Ville de Nouméa est la **réduction du gaspillage alimentaire** et notamment des bio déchets.

Sur le marché municipal de Moselle, près de 200 tonnes de déchets sont collectés annuellement, dont une grande partie est consommable.

C'est pourquoi, après la mise en service d'un frigo-solidaire en octobre 2018, la Ville de Nouméa, en partenariat avec la Chambre de l'Agriculture de Nouvelle-Calédonie, propose des **animations « Jus anti gaspi »** sur les marchés de Nouméa pour sensibiliser la population au gaspillage alimentaire en redonnant une seconde vie aux fruits et légumes disqualifiés et invendus.

Les jus de fruits confectionnés seront ensuite distribués gratuitement par des hôtesses formées pour sensibiliser les Nouméens :

- **Le samedi 16 novembre** de 7h à 10h au marché de Ducos
- **Le dimanche 24 novembre** de 7h à 10h au marché de la Moselle



ACTIONS DANS LES MAISONS DE QUARTIER

Les maisons municipales de quartier animeront deux ateliers Retap' électroménagers et trois ateliers de fabrication d'objets décoratifs, de mobilier ou de rangement en carton.

ATELIER KARTON DE 9H00 À 12H00

- Mardi 19 novembre à la maison de quartier de la Vallée-des-Colons
- Jeudi 21 novembre à la maison de quartier de Tindu
- Vendredi 22 novembre à la maison de quartier de la Vallée-du-Tir

ATELIER RETAP'ÉLECTROMÉNAGERS DE 13H15 À 16H45

- Mardi 19 novembre à la maison de quartier de la Vallée-des-Colons
- Jeudi 21 novembre à la maison de quartier de Tindu

Sans inscription préalable, ateliers ouverts à partir de 12 ans, public accueilli sur place dans la limite des places disponibles. Renseignements complémentaires :

- maison de quartier de Tindu, tél.28 97 49
- maison de quartier de la Vallée-du-Tir, tél. 28 97 51
- maison de quartier de la Vallée-des-Colons, tél. 28 97 56,



ACTIONS INTERNES DE SENSIBILISATION DES AGENTS MUNICIPAUX

DEUX CAFÉS « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Les agents municipaux de la Ville de Nouméa pourront participer à une animation sur la thématique des déchets autour d'un petit-déjeuner sans déchets :

- Quiz sur la thématique de la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie
- Atelier de fabrication de tawashi et de lessive naturelle.
- Petit déjeuner offert.

- **Le mardi 19 novembre** de 7h30 à 8h30 à la cafétéria de l'annexe Ferry
- **Le jeudi 21 novembre** de 7h30 à 8h30, à la cafétéria de l'annexe Ferry



COLLECTE DE DONS DE NOËL

Du 18 novembre au 06 décembre, un bac de collecte sera mis à disposition des agents municipaux dans le hall de l'annexe Ferry pour y déposer leurs dons pour Noël (jouets ou jeux en bon état ou autres objets).

L'objectif est de sensibiliser les agents à la réutilisation des objets pouvant encore servir. Ces dons seront remis aux associations caritatives Saint Vincent de Paul, la Croix Rouge, le Secours Catholique et les Mamans Roses pour le Noël des enfants de familles défavorisés.

APPEL À CANDIDATURES « FOYERS TÉMOINS ZÉRO DÉCHETS »

Jusqu'au 15 décembre, la Ville de Nouméa lance un appel afin de recruter 30 foyers témoins qui accepteront de réduire leurs déchets et de devenir les ambassadeurs de la prévention des déchets. L'opération débutera en mars 2020 pour une durée de 3 mois.

Durant cette période, les foyers témoins mettront en pratique plusieurs gestes pour réduire leurs déchets, ils participeront à des réunions et pour ceux qui acceptent, témoigneront de leur expérience.

En 2017, la Ville a formalisé une stratégie municipale déchets¹. Celle-ci pose un cadre stratégique pour les actions municipales jusqu'en 2027, et intègre le Programme Local de Prévention des Déchets démarré en 2013.

À travers cette expérience, la ville démontrera qu'il est simple et possible de réduire ses déchets, mais aussi d'obtenir des résultats chiffrés sur chaque geste de prévention qui permettront d'orienter les actions futures de son PLPD.

DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

Durant le premier mois, les foyers ne modifieront pas leurs habitudes de consommation et pèseront leurs déchets. Ils réaliseront ainsi un état zéro.

À partir du deuxième mois, les foyers choisiront quatre actions parmi les dix gestes de réduction des déchets à la source et de recyclage proposés :

- réduire les emballages,
- préférer les produits réutilisables aux produits jetables,
- limiter les impressions et les imprimés,
- fabriquer son compost,
- réduire le gaspillage alimentaire
- réemployer les objets (donner, vendre ou réparer au lieu de jeter, acheter des recharges)
- économiser les piles et les batteries,
- choisir des produits avec des labels environnementaux,
- adopter des gestes alternatifs : fabriquer soi-même ses produits, emballer ses restes de cuisines dans des boîtes plutôt que dans du film plastique ou de l'aluminium, penser aux cadeaux ne générant pas de déchets.
- recycler ses déchets.

Les déchets seront pesés tout au long de l'opération à l'aide d'un peson fourni par la Ville et les foyers rempliront des tableaux de suivi à chaque sortie de poubelle qui feront ensuite l'objet d'une analyse par la mairie.

À la fin de l'opération, la Ville réalisera un bilan quantitatif global des déchets évités. L'objectif est de réduire de 20 % les quantités de déchets résiduels des foyers témoins. En comparant les résultats du premier mois à ceux des mois suivants, la Ville pourra mesurer l'effet des nouveaux gestes sur les déchets.

Sur la base des résultats de cette opération, la Ville pourra orienter les actions futures du PLPD.

Pour participer à cette opération, les Nouméens volontaires sont invités à télécharger un dossier d'inscription sur le site internet www.noumea.nc. Renseignements : 27 98 27.